



Assemblée générale annuelle 2023

Le mardi 23 mai 2023 de 17 h 45 à 18 h 45 par visioconférence

Ordre du jour

1. Ouverture officielle de la 61^e assemblée générale annuelle et mot de bienvenue du président
 - a) Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 23 mai 2023
 - b) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 mai 2022
2. Mot du président du conseil d'administration et de la directrice générale
3. Rapport d'activités – Développement philanthropique
4. Rapport d'activités – Développement des collectivités
5. Présentation des états financiers au 31 décembre 2022
6. Nomination des auditeurs pour 2023
7. Rapport du comité de gouvernance
 - a) Présentation des candidatures aux postes d'administrateur
 - b) Élection des administrateurs
8. Autres sujets
9. Levée de l'assemblée